



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques  
Contentieux  
Tél. 04 94 36 36 74

DECISION MUNICIPALE N° 2023/080/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS,  
Directeur des Affaires Juridiques

Affaire suivie par Sandie L'HERMITTE  
Chef du Service Contentieux

## DECISION

### PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, 1<sup>er</sup> ADJOINT, POUR LE MAIRE PAR INTERIM, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-17 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

**OBJET** : Requête n° 2300763 devant le Tribunal Administratif de Toulon en annulation de l'arrêté de péril du 13 mars 2013 et annulation de titres exécutoires suite à des travaux d'office.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, 1<sup>er</sup> Adjoint, pour le Maire par intérim, soussignée, décide d'ester en Justice, en défense, dans l'affaire visée en objet. La SCP IM AVOCATS, Avocats, domiciliée 23, rue Peiresc, 83000 TOULON, sera le représentant légal de la Commune, en application de la délibération du 12 juin 2020, enregistrée sous le numéro 2020/17/S, prise conformément à l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'arrêté n° 22/AR60 du 29 août 2022.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 27 AVR. 2023

Pour le Maire par intérim  
L'Adjoint délégué  
Robert CAVANNA



TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 28 AVR. 2023

PUBLIE LE 28 AVR. 2023



**Acte à classer****DECI2023080AJ**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-04-28T09-10-31.00 ( MI244793619 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230427-DECI2023080AJ-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : DECI2023080AJ - DECISION MUNICIPALE 2023/080 AJ  
Requête n.2300763 devant le Tribunal Administratif  
de Toulon en annulation de l'arrêté de péril du 13  
mars 2013 et annulation de titres exécutoires suite  
à des travaux d'office

Date de décision : 27/04/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [DAF SC DECI 2023 080 AJ.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/04/23 à 09:10

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Transmis

Date 28/04/23 à 09:10

Par [DUPONT ID Stéphanie](#)

Accusé de réception

Date 28/04/23 à 09:16